

Conférence sur la sécurité nucléaire – 20 au 24 mai 2024

Déclaration nationale

Messieurs les co-Présidents,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

La France s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le Représentant de l'Union européenne, et souhaite apporter à titre complémentaire les éléments suivants.

Ma délégation souhaite tout d'abord réitérer sa condamnation la plus ferme de l'agression non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. L'occupation de la centrale nucléaire de Zaporijia a créé des risques significatifs et inacceptables du point de vue de la sûreté et de la sécurité nucléaires, situation qui ne fait que s'aggraver au fur et à mesure que le temps passe. A ce titre, la France salue et soutient pleinement l'action indispensable de l'Agence et de

son Directeur Général visant à aider l'Ukraine à garantir la sûreté et la sécurité de ses installations nucléaires et prévenir un accident nucléaire à Zaporijjia.

Ma délégation regrette que la déclaration ministérielle n'ait pas pu faire l'objet d'une adoption par consensus du fait de l'opposition d'une seule délégation. Nous voudrions tout d'abord exprimer toute notre gratitude envers l'Australie et le Kazakhstan, pour avoir inlassablement recherché et proposé des compromis et nous les remercions de la publication sous leur responsabilité de ce texte auquel nous nous associons. Cette déclaration commune reflète l'engagement d'une immense majorité des États membres en soutien de la sécurité nucléaire et ma délégation se félicite que les débats qui ont eu lieu tout au long de ces dernières semaines aient permis d'aborder et d'échanger sur des sujets qui sont autant de défis majeurs pour l'avenir de la sécurité nucléaire : l'intelligence artificielle, le développement et le déploiement des technologies avancées et en particulier les petits réacteurs modulables, ou encore les enjeux liés au

transport de matières nucléaires et radioactives dans le contexte de nos engagements pour le Développement Durable.

Avec le deuxième parc nucléaire mondial, la France accorde la plus grande importance à la sécurité nucléaire, qui relève de la responsabilité première des Etats. Depuis la dernière conférence internationale sur la sécurité nucléaire tenue en 2020, la France a fait évoluer son cadre réglementaire en matière de protection et de contrôle des matières nucléaires, de leurs installations et de leurs transports pour prendre en compte de nouveaux enjeux, en particulier ceux liés au déploiement de réacteurs innovants tels que les SMR. Les nouveaux modes d'exploitation des réacteurs avancés, tels que la télé-opération, ainsi que leur déploiement massif vont conduire à une multiplication du nombre d'installations nucléaires et de transports de matières, avec des enjeux de sécurité nucléaire qui doivent nécessairement être anticipés dès la conception. Une approche de la démonstration de sécurité nucléaire par la performance est privilégiée par la France pour répondre à ces enjeux.

FRANCE

En outre, la menace d'un acte terroriste nucléaire ou radiologique demeure une préoccupation réelle qui doit encourager chaque Etat à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la sécurité des matières nucléaires et radioactives et lutter contre les trafics illicites.

Les missions de conseil sur la protection physique (IPPAS) ou sur les matières hors du contrôle réglementaire (INSServ) proposées par l'AIEA constituent un service précieux que la France encourage tous les Etats à accueillir. Nous tenons à cet égard à souligner la contribution essentielle de l'Agence aux efforts internationaux en matière de sécurité nucléaire et son rôle central de coordination et de facilitation. La mise en œuvre de notre régime de sécurité nucléaire révisé conduira la France à solliciter une nouvelle mission de conseil IPPAS de l'AIEA, vraisemblablement en 2027.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous confirmer que la France souhaite intensifier son soutien international en matière de sécurité nucléaire.

FRANCE

Au niveau politique, la France développe de nouveaux dialogues bilatéraux et multilatéraux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, par exemple dans le cadre du groupe sur la sûreté et la sécurité nucléaires du G7. Elle continuera également de soutenir l'universalisation des instruments juridiques internationaux sur la sécurité nucléaire, telle que l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

La menace interne est une composante majeure de la sécurité nucléaire qui a amené la France à adhérer lors de la conférence de 2020 à la déclaration conjointe sur la lutte contre la menace interne, référencée INFCIRC/908, et j'invite les États à rejoindre également sa récente mise à jour. La menace interne demeure une priorité pour la France qui a organisé en 2023 un séminaire national à destination des opérateurs nucléaires, réunissant 300 participants. Elle a également été sollicitée par plusieurs partenaires étrangers pour échanger sur cet enjeu majeur de la sécurité.

FRANCE

Sur les plans technique et financier, la France continuera de mettre à disposition son expertise pour favoriser un développement sûr et responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Elle a notamment accueilli en 2023 et 2024 deux séminaires AIEA sur la cybersécurité.

Je tiens enfin à souligner toute l'importance que la France accorde à un dialogue technique et scientifique de qualité au sein de l'AIEA.

Je vous remercie.